



I TELE

**JOURNAL – Le 23/07/2008 – 17:06:14 – Extrait**

**Sujet : manifestation pour dénoncer la réforme du temps de travail**

***BERNARD VAN CRAEYNEST, PRÉSIDENT CFE-CGC***

Il est impératif de maintenir ce plafond légal à 218 jours. En effet, les salariés en forfait jour, qui sont déjà plus d'un million aujourd'hui dans notre pays, travaillent largement plus de 2.000 heures par an. Les 35h, c'est 1.607 heures. On voit bien que le gouvernement est dans une posture idéologique, il répond à la posture des 35h de madame AUBRY, en 98-2000, par un retour de balancier en le poussant très loin en sens inverse, pour davantage intensifier le travail de salariés qui, encore une fois, sont les moteurs de notre économie. 17:06:51. FIN#